



**Syndicat Général C.G.T. des Personnels
de la Police Nationale du SGAP de Paris
et de la Préfecture de Police**

**SIC ENLÈVEMENT DSTSP 75, LES POLICIERS ET ASP N'EN
PEUVENT PLUS !**

La SIC « Enlèvements » de la DSPAP ajoute une mission supplémentaire et ingrate, au pied levé, à ses fonctionnaires de Police, déjà peu nombreux.

Depuis des mois, cette unité est en sous effectif, comme les autres services enlèvements, comme « les Statistiques » et les « fonds ».

Les fonctionnaires de Police font preuve d'abnégation et n'hésitent pas à renforcer une brigade, de jour comme de nuit, pour soutenir les collègues de la brigade des « fonds », situé à la pré-fourrière Pouchet dans le 17^{ème} arrondissement.

Heureusement, sinon aucun des policiers ne pourrait poser de jours de congés, mais cette situation n'est plus tenable !!

Cette décision impromptue prévoit d'affecter un fonctionnaire de police et deux ASP de 8H30 à 20H30, du lundi au samedi. Leur tâche sera, à la réception (sonore) des mails transmis par toutes les pré-fourrières de Paris, de vérifier les documents de circulation des véhicules présentés par les contrevenants venus les récupérer.

Cela se traduit par la réception de 60 à 120 mails par jours et ... le double de réponses à traiter dans un laps de temps réduit, afin de minimiser le temps de présence du contrevenant venu récupérer son bien.

Sachant que les brigades de cette salle ne sont composées que de 6 fonctionnaires voire 4, avec 1 à 2 ASP ne comptant pas dans les effectifs Police (pour la gestion), cette situation ne peut qu'engendrer une détérioration des conditions de travail, une mauvaise ambiance dans les brigades au quotidien. Sans oublier les tensions qui seront inévitables lors de l'établissement du planning des congés annuels.

**ATTENTION AU BURN-OUT D'UN OU PLUSIEURS COLLEGUES OU MEME
PIRE ! LA SITUATION EST DEJA TRES TENDUE !!!**

La CGT-POLICE demande donc au Chef de service un recrutement rapide pour pallier ce manque inacceptable de personnel et ce, jusqu'à la fin de l'année 2017, date à laquelle le service sera transféré à la Mairie de Paris.

Ce recrutement doit s'effectuer avant la prise de Congés Annuels de période estivale !

Paris le, 06 juin 2017